

Par courriel

Le 13 juillet 2022

Madame Annie St-Gelais, coordonnatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup
Dépôt d'une résolution à titre de mémoire**

Madame,

Veuillez trouver ci-jointe la résolution numéro 274-2022 adoptée par le conseil municipal de Rivière-du-Loup lors de sa séance du 24 mai dernier.

La Ville de Rivière-du-Loup souhaite accorder son appui au projet de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup par la Société des traversiers du Québec afin d'assurer le maintien de ce service essentiel stratégique à la pérennité des activités économiques et touristiques étroitement liées à sa présence.

La Traverse de Rivière-du-Loup/Saint-Siméon est essentielle à la correspondance entre deux régions. Sans dragage, elle ne peut tout simplement pas exister.

La Ville de Rivière-du-Loup tient à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour la considération qu'il accordera à sa position.

Nous vous prions d'accepter, Madame, nos salutations les meilleures.

Le directeur général,



Denis Lagacé

p. j. Résolution numéro 274-2022

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
OU
COPIE DE RÉOLUTION**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 65, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, LE MARDI 24 MAI 2022, À 20 HEURES.

Sont présents: Le maire, monsieur Mario Bastille, le maire suppléant, monsieur André Beaulieu, les conseillers, messieurs Steeve Drapeau, Nelson Lepage, Carl Thériault et la conseillère, madame Edith Samson.

Est absente: La conseillère, madame Chantal Amstad.

Également présents: Le directeur général, monsieur Denis Lagacé, et la greffière adjointe, M^e Élyse Bourdages.

FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE.

Il est proposé par le conseiller Carl Thériault, appuyé par la conseillère Edith Samson :

Que ce conseil, sous la recommandation du directeur du Service du développement économique, appuie le projet de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup de la Société des traversiers du Québec (STQ) et qu'une copie de ladite résolution soit envoyée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Signé) M^e Caroline Desjardins, greffière

(Signé) Mario Bastille, maire

COPIE CERTIFIÉE



Greffière adjointe

Résolution numéro 274-2022